Association Française de Sociologie

Congrès Lille

6-9 juillet 2021

Réseau Thématique 8 : Sociologie du militaire : sécurité, armées, société

Appel à communications congrès 2021

Les institutions de sécurité-défense face aux changements

La thématique générale du congrès retenue pour l'édition 2021 est la suivante : « Changer ? ».

Les institutions de sécurité-défense connaissent les changements qu'elles pratiquent depuis maintenant de nombreuses années. Au cours des vingt-cinq dernière années, ces changements se sont accélérés. Ils sont multiformes et touchent tout le spectre de ces institutions au point de conduire une transformation profonde de leur structuration, de leur organisation, de leur fonctionnement, etc. Le présent appel à communications du RT08 s'inscrit dans la thématique générale du congrès et cherche à questionner ces logiques de changement et de transformation au sein des institutions de la sécurité et de la défense prises dans leur sens le plus large. Ce congrès est ainsi l'occasion de revenir sur ces changements, d'en analyser les impacts et de se projeter vers les changements à venir pour ces institutions dans une perspective sociologique mais qui empruntera aussi à la science politique, à l'histoire, etc.

Cet appel à communications est organisé en cinq axes.

1/ Qu'est-ce qui change dans le secteur de la sécurité-défense ?

Nous pouvons constater depuis plusieurs mois un certain durcissement de la situation géopolitique. La situation internationale réactive des incertitudes quant aux alliances entre Etats-nations et met au premier plan des enjeux de conquête (territoires, énergie, etc.) qui questionnent le retour de conflits traditionnels (ou leur éventualité). Au regard des relations internationales changeantes, du terrorisme qui n'a pas disparu mais aussi du maintien des missions de pacification, les politiques de défense connaissent des changements importants qui touchent *a minima* les registres suivants :

- Les militaires et les acteurs de la sécurité : leur formation, leur carrière, leurs intérêts à entrer et à poursuivre dans le métier militaire,
- Les « nouvelles » menaces : cyberguerre, cybercriminalité, les évolutions techniques et technologiques,
- Les institutions en elles-mêmes : leurs chefs et leur formation, leur positionnement (l'armée de l'air qui devient armée de l'air et de l'espace),
- L'impact de la situation internationale et de l'évolution des interventions militaires sur la doctrine, le discours institutionnel militaire,
- Les capacités d'innovation des armées que ce soit sur le plan de la réflexion (comité d'éthique de la défense) ou des matériels militaires (agence de l'innovation de défense), etc.

A l'aune de ces nouvelles politiques, les institutions de sécurité-défense se transforment. L'objectif de ce premier axe est d'aborder ces vecteurs de transformation de façon systémique, soit d'un point de vue global, soit les conséquences de certains de ces changements sur ces institutions.

2/ Les institutions de sécurité-défense changent-elles vraiment ? Si oui en quoi ? Ce que nous appelons des changements sont-ils de « vrais » changements ?

Dans ce second axe, il s'agit de revenir sur une analyse objective de ce que nous qualifions en sociologie et en sociologie militaire de changements. Mais ceux-ci en sont-ils véritablement par rapport aux périodes précédentes ?

Il y a en effet des évolutions qui s'inscrivent en réalité dans des logiques de continuité de l'action et qui doivent être appréhendées de façon plus longitudinales, voire historiques. C'est le cas des opérations et des interventions, des modifications des structures organisationnelles.

Il s'agit ici d'un point de vue sociologique ce qui relève de changements avérés et qui annoncent des modifications de tendance durables.

3/ Quels nouveaux changements à venir dans les années qui viennent ?

Il s'agit ici de se projeter de façon prospective vers les changements nécessaires et à venir pour les institutions de sécurité-défense.

Cet axe concerne autant les institutions de sécurité-défense, les politiques publiques que les individus et acteurs de ces institutions et politiques. Qui seront les militaires de demain, qui seront les policiers, gendarmes et douaniers de demain ? Comment seront-ils et doivent-ils être formés ?

A l'heure où un Haut-commissaire au Plan vient d'être nommé et où des armées se penchent d'un point de vue prospectif sur leur stratégie à plus long terme, l'anticipation des menaces actuelles et futures nécessite de pouvoir définir le format d'armée de demain. La crise sanitaire actuelle a réactualisé la nécessité d'une programmation, d'une planification stratégique. Le savoir-faire des armées en la matière en lien avec les autres ministères peut être l'objet de réflexions nouvelles.

De manière plus large encore, la sociologie doit pouvoir porter un regard scientifique sur la prospective et son usage dans la construction des politiques publiques.

4/ La sociologie militaire en changement ?

Ce quatrième axe de l'appel à communications questionne la place de la sociologie militaire en France et en Europe aujourd'hui. Change-t-elle et si oui comment ? Doit-elle changer ? Quelles sont les orientations pour le futur à adopter ?

Ces questions sont centrales pour poursuivre le processus de reconnaissance et de légitimation de la sociologie militaire. Les changements observés dans les institutions de sécurité-défense conduisent aussi à questionner les problématiques, les sujets et enjeux de la sociologie militaire en France. Les liens avec les réseaux étrangers, la place du sous-champ disciplinaire doivent être interrogés afin que la sociologie militaire « pèse » davantage par rapport aux autres disciplines qui s'intéressent également au secteur de la sécurité-défense. La sociologie doit aussi mieux construire la complémentarité avec ces autres disciplines (comment ?) et avec l'institution militaire elle-même. Cet axe est l'occasion de recueillir des communications de nature à construire un programme de recherche pour les années futures.

5/ Quels changements dans la formation des militaires, en particulier des officiers en académies militaires ?

Les logiques de formation et de professionnalisation sont un enjeu déterminant pour les forces armées. La formation des officiers, en particulier, connaît de profondes mutations articulées aux changements qui s'introduisent dans les académies militaires, elles-mêmes directement connectées aux modifications de l'enseignement supérieur et à la situation politique nationale, européenne et internationale. Les parcours de formation des officiers sont très largement renouvelés et universitarisés depuis plusieurs années. C'est le cas dans toutes les académies militaires, en particulier de l'armée de terre et de l'armée de l'air. Pour autant, les travaux sur la formation des officiers sont

peu nombreux. Ces enjeux méritent une réflexion approfondie. Tel est l'objectif de ce dernier axe de l'appel à communications.

Dans cet axe, il est attendu que les communications creusent en particulier le continuum de formation, le curriculum de formation et les enseignements en SHS dans les académies militaires.

Calendrier prévisionnel :

- Début décembre 2020 : mise en ligne de tous les appels à communications des RT de l'AFS, dont celui du RT08

- 31 janvier 2021 : fin de dépôt des propositions de communication sur le site de l'AFS

- 1er février – 15 mars : sélection des communications retenues par les RT

- 15 mars – 15 avril : construction et communication par les RT du programme définitif (répartition des communicants par session)

Le système est dématérialisé. Il appartient aux congressistes de déposer directement sur le site de l'AFS leur proposition de communication.